

PLU Bellegarde – Bilan de la concertation

Supports de communication de la Ville

➤ Diagnostic territorial et état initial de l'environnement

Affiche réunion publique du 21 12 20

VILLE DE BELLEGARDE



Révision générale du PLAN LOCAL D'URBANISME

Réunion publique d'information
Présentation du diagnostic territorial

LUNDI 21 DÉCEMBRE 2020
18H30 SALLE DES CIGALES

Gestes Barrières
Port du masque obligatoire

2020 Bell'news 151 - 4 décembre

Voir la version en ligne



Bulletin mensuel d'information de la ville de Bellegarde
Parus le 4 ou 11 décembre 2020

RÉVISION DU PLU – RÉUNION PUBLIQUE

La commune a engagé depuis 2016 la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Une première étape est en cours avec la réalisation du diagnostic territorial, préalable obligatoire pour l'élaboration d'un PLU.

Cela implique de mener une concertation avec les habitants, les associations, les entreprises, les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les élus locaux et les citoyens.

C'est ainsi que nous avons organisé une concertation publique d'information le lundi 21 décembre 2020 à 18h30, à la salle des Cigales, pour présenter le diagnostic territorial et recueillir vos avis et suggestions.

Vous pouvez consulter le diagnostic territorial sur le site de la commune : www.bellegarde.fr

Vous pouvez également consulter le diagnostic territorial sur le site de la commune : www.bellegarde.fr

2020 Bell'news 152 - 18 décembre

Voir la version en ligne



Bulletin mensuel d'information de la ville de Bellegarde
Parus le 18 novembre 2020 et 5 janvier 2021

RÉVISION DU PLU – RÉUNION PUBLIQUE

La commune a engagé depuis 2016 la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Une première étape est en cours avec la réalisation du diagnostic territorial, préalable obligatoire pour l'élaboration d'un PLU.

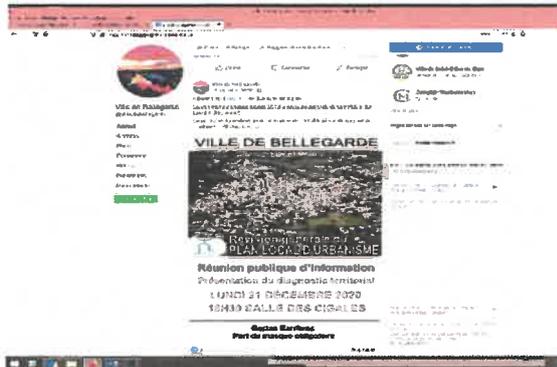
Cela implique de mener une concertation avec les habitants, les associations, les entreprises, les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les élus locaux et les citoyens.

C'est ainsi que nous avons organisé une concertation publique d'information le lundi 21 décembre 2020 à 18h30, à la salle des Cigales, pour présenter le diagnostic territorial et recueillir vos avis et suggestions.

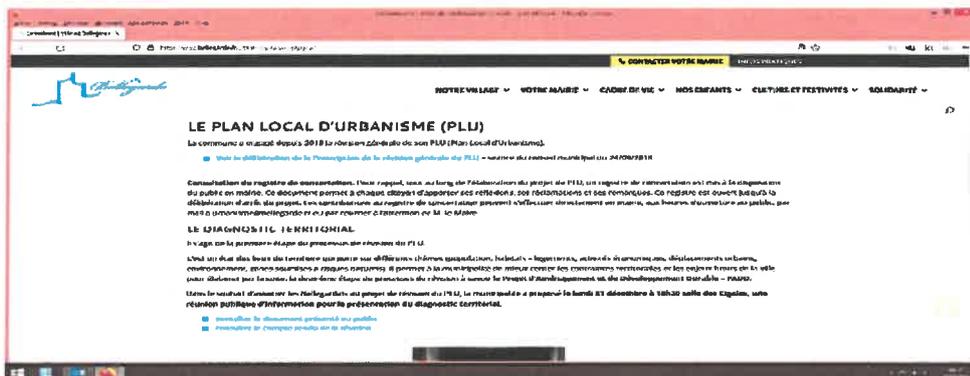
Vous pouvez consulter le diagnostic territorial sur le site de la commune : www.bellegarde.fr

Vous pouvez également consulter le diagnostic territorial sur le site de la commune : www.bellegarde.fr

Article sur le facebook de la Ville du 16 décembre 2020

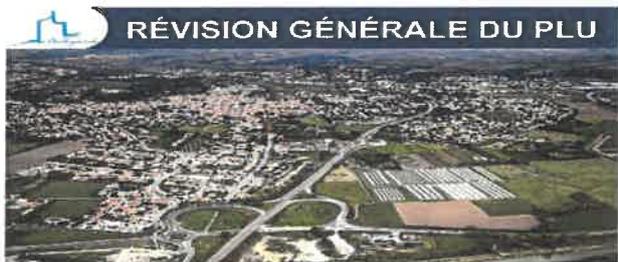


Site internet de la ville : affiche, support de la réunion et compte-rendu



➤ Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Affiche réunion publique du 24 06 21



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

PRÉSENTATION DU PADD
(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
RÉUNION PUBLIQUE
JEUDI 24 JUIN 2021
18H30 SALLE DES SOURCES

Le document du PADD est disponible à la consultation
> sur le site de la ville
<http://www.bellegarde.fr/votre-mairie/urbanisme>
onglet révision générale du PLU
> en mairie - accueil

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur
Nombre de places limité - Port du masque obligatoire

2021 copie écran actu site ville - 9 juin



2021 Bellnews 164 - 4 juin



2021 Bellnews 165 - 18 juin



RÉVISION DU PLU – PRÉSENTATION DU PADD

Pour rappel le jeudi 24 juin - 18h30 salle des Sources, une réunion publique d'information présentera aux administrés le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune. Le document peut être consulté en mairie et sur le site de la ville sur [le lien suivant](#).

Article sur le journal municipal « Vivre à Bellegarde » - juillet 2021 (page 3)

Présentation du PADD

Le jeudi 24 juin s'est tenue salle des Sources la réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Cette réunion fait suite à celle du 21 décembre 2020 où a été présenté le diagnostic territorial, 1^{er} phase de la procédure de révision générale du PLU. Ces documents sont disponibles à la consultation du public via le site de la ville bellegarde.fr dans le menu « Votre mairie », rubrique « urbanisme », « révision générale du PLU ».



Site internet de la ville : affiche, support de la réunion et compte-rendu



➤ Dispositif réglementaire et graphique (en vue du 1^{er} arrêt du PLU)

Affiche réunion publique du 20 06 22



NB : durant l'élaboration du projet de PLU, un registre de concertation est mis à la disposition du public en mairie. Ce document permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet. Les contributions au registre de concertation peuvent s'effectuer directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par mail à urbanisme@bellegarde.fr ou par courrier à l'attention de M. le Maire.



2022 Bellnews188 - 10 juin



Bulletin numérique d'information de la ville de Bellefleur.
Parution du 10 au 26 juin 2022



PRÉSENTATION DU PLAN DE ZONAGE
ET DU RÈGLEMENT
RÉUNION PUBLIQUE
LUNDI 20 JUIN 2022
18H SALLE DES CIGALES

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU : RÉUNION PUBLIQUE

Depuis les années 1980 les révisions générales des PLU ont connu un essor sans précédent. En 2022, plus de 2000 communes ont engagé une révision générale de leur règlement d'urbanisme.

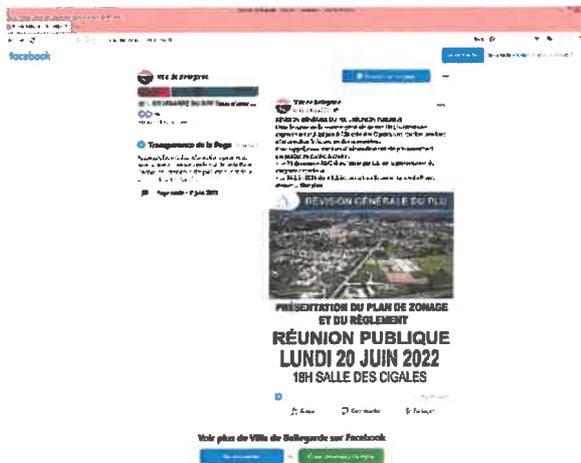
Deux types de révisions ont été précédemment proposés au public, à savoir :

- Le 21 décembre 2021, lors d'un point sur la présentation du diagnostic PLU (2021)
- Le 24 mars 2022 lors d'un point sur le statut de l'urbanisme (2021) et sur les orientations stratégiques de l'urbanisme (2021)

Les nouvelles mesures proposées au 20 juin porteront sur le zonage et règlement du PLU.

2022 marque l'adoption de la loi de 2018 sur l'urbanisme qui introduit une série de nouveautés qui permettront d'unifier les règles d'urbanisme et d'harmoniser les procédures de révision générale de règlement d'urbanisme. Ces nouveautés ont pour objectif de garantir la transparence et la participation des citoyens tout au long du processus de révision du PLU.

Article sur le facebook de la Ville les 11 et 20 juin 2022



Site internet de la ville : affiche, support de la réunion et compte-rendu



➤ 1^{er} Arrêt du PLU du 13 juillet 2022

Site internet de la ville : rubrique « votre mairie / conseil municipal » – délibérations mise en ligne 28 juillet 2022 – ordre du jour mise en ligne le 5 juillet 2022

2022
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 JUILLET 2022 – 20H30 SALLE DES SOURCES
 Mise en ligne le 28/07/2022

Ordre du jour :

- consultation des délibérations
- validation de la partie 1 des pièces à la délibération 22-070
- validation de la partie 2 des pièces à la délibération 22-070

DÉNOMINATION DU SECRETAIRE DE SÉANCE

Autres informations

- 22-069 – Approbation du compte rendu du 12 mai 2022
- 22-068 – Décision prise dans le cadre de la délégation de Mairie
- 22-067 – Approbation du plan de financement TADCE dans le cadre de la copropriété du Mont Mûrier
- 22-065 – Échange parcelles – ST LÉGER – Clément de la Beauville
- 22-064 – Régime d'occupation des sols dans le cadre de l'aménagement de Carrière – Approbation d'un vœu-côté agricole
- 22-062 – Rapport d'activités général 2022 – CCSEA
- 22-063 – Rapport d'activités Domaines rattachés 2021 – CCSEA
- 22-064 – Intégration de la délimitation 192-071 relative à la construction d'un lot de cinq logements dans un lotissement existant
- 22-065 – Délimitation finciers au vœu-côté à entendre la délibération et la règlementation de la zone les 4 toitures dans les citernes
- 22-064 – Arènes – Bénévoles
- 22-067 – Ball à terre à donner en location temporaire – Mises en agriculture biologique – EARL BANZONNE

Finances - Ressources Humaines

- 22-066 – Rapport annuel de l'exercice de l'exercice 2021
- 22-069 – Révisé à jour et validé des effectifs

Plan local de l'urbanisme

- 22-070 – Avis du plan local de l'urbanisme (PLU) dans le cadre de la révision générale, l'ensemble des pièces du PLU, questions diverses
- 22-071 – Convention – Organisme de l'accompagnement rural du transport scolaire – Région

SÉANCE DU 12 MAI 2022 – 20H30 SALLE DES SOURCES
 Mise en ligne le 06/07/2022

Site internet de la ville : mise en ligne des documents rubrique « Urbanisme / révision générale du PLU »

PROCÉDURE D'ARRÊT DU PLU

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Delibération du 13 juillet 2022 tenant le bilan de la concertation et attribuant le projet de PLU
- Annexe 1 à la délibération – Courriers des administrés reçus par la ville
- Annexe 2 à la délibération – Communications effectuées par la ville
- Annexe 3 à la délibération – Délibération du 24 septembre 2018 prescrivant la révision générale du PLU

PIÈCE 1: RAPPORT DE PRÉSENTATION

- Tome 1
- Tome 2
- Annexe 1: Rapport de présentation – Actualisation Juin 2022
- Annexe 2: Éléments environnementaux – Résumé non technique (14 pages)
- Annexe 3: Éléments environnementaux (111 pages)

PIÈCE 2: PADD

- Consulter le document

PIÈCE 3: DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE ET GRAPHIQUE

- Règlement écrit
- Annexe 1: Tableaux amendementaux (secteurs de Casis Rouge, court coopérative, BRULLAN)
- Annexe 2: Tableaux amendementaux (secteurs de Casis Rouge, court coopérative, BRULLAN)
- Annexe 3: Tableaux amendementaux (secteurs de Casis Rouge, court coopérative, BRULLAN)

PIÈCE 4: ANNEXES

- Liste des bénéficiaires d'Urbanisme Public
- Liste des Déclarations d'Urbanisme Public
- Règlements – Liste des Règlements
- Règlements – Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)
- Règlements – Mairie de l'Urbanisme (étude CENEG Juin 2021) des zones inondables à proximité hydro géomorphologique
- Règlements – Plan des zones inondables par règlementation
- Annexes Sanitaires – Liste des annexes sanitaires
- Annexes Sanitaires – Plan de zonage

PIÈCE 5: DAP

- DAP secteur Ferrière
- DAP secteur Casis Rouge

Site internet de la ville : rubrique actualité – mise en ligne le 29 juillet 2022

The screenshot shows a web browser window with the title 'RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU. La phase d'arrêt du PLU votée le 13 juillet 2022 (Ville de Bellegarde (Gard) - site officiel)'. The browser address bar shows 'bellegarde.fr/revision-generale-plu/la-phase-d-arret-du-plu-votee-le-13-juillet-2022'. The website header includes the 'Ville de Bellegarde' logo and navigation links: 'NOTRE VILLAGE', 'VOTRE MAIRIE', 'CADRE DE VIE', and 'NO'. The main content area features the title 'RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU. LA PHASE D'ARRÊT DU PLU VOTÉE LE 13 JUILLET 2022' and a sub-header '26 Jul 2022 | Aménagements, Conseil Municipal'. Below this is a satellite map of the town of Bellegarde. The text below the map reads: 'RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU Dans la continuité du processus de la révision générale du PLU et suite aux réunions d'information proposées au public: Le 21 décembre 2020 dont l'objet portait sur la présentation du diagnostic territorial Le 24 juin 2021 dont l'objet portait sur la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) Le 20 juin 2022 dont l'objet portait sur la présentation du zonage et du règlement du PLU Les documents du PLU ont été présentés le 13 juillet 2022 aux membres du conseil municipal qui ont par la suite acté le document et voté son arrêt. La totalité des éléments du nouveau PLU sont consultables sur le site de la ville à la rubrique urbanisme onglet « RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU » partie « PROCÉDURE D'ARRÊT DU PLU » NB : chaque citoyen peut également consulter la version papier des documents directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, et communiquer ses remarques par mail à urbanisme@bellegarde.fr ou par courrier à l'attention de M. le Maire.'

Page ville Face Book - annonce arrêt du PLU : mise en ligne des documents rubrique « Urbanisme révision générale du PLU » 2 août 2022

Vous commentez en tant que Pascal Ville de Bellegarde.



Ville de Bellegarde

2 août 2022

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

La phase d'arrêt du PLU votée le 13 juillet 2022

Dans la continuité du processus de la révision générale du PLU et suite aux réunions d'information proposées au public;

- Le 21 décembre 2020 dont l'objet portait sur la présentation du diagnostic territorial
- Le 24 juin 2021 dont l'objet portait sur la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Le 20 juin 2022 dont l'objet portait sur la présentation du zonage et du règlement du PLU

Les documents du PLU ont été présentés le 13 juillet 2022 aux membres du conseil municipal qui ont par la suite acté le document et voté son arrêt.

La totalité des éléments du nouveau PLU sont consultables sur le site de la ville à la rubrique urbanisme onglet « RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU » partie « PROCÉDURE D'ARRÊT DU PLU » <https://www.bellegarde.fr/votre-mairie/urbanisme/>

NB : chaque citoyen peut également consulter la version papier des documents directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, et communiquer ses remarques par mail à urbanisme@bellegarde.fr ou par courrier à l'attention de M. le Maire.

Newsletter - annonce arrêt du PLU : mise en ligne des documents rubrique « Urbanisme révision générale du PLU » 5 août 2022

Voir la version en ligne



Bulletin numérique d'information de la ville de Bellegarde.
Période du 5 au 21 août 2022



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

Dans la continuité du processus de la révision générale du PLU et suite aux réunions d'information proposées au public :

- Le 21 décembre 2020 dont l'objet portait sur la présentation du Diagnostic territorial
- Le 24 juin 2021 dont l'objet portait sur la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Le 20 juin 2022 dont l'objet portait sur la présentation du zonage et du règlement du PLU

Les documents du PLU ont été présentés le 13 juillet 2022 aux membres du conseil municipal qui ont par la suite acté le document et voté son arrêt.

Les éléments du nouveau PLU sont consultables sur le site de la ville à la rubrique **Urbanisme** onglet « RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU » partie « PROCÉDURE D'ARRÊT DU PLU »

NB : chaque citoyen peut également consulter la version papier des documents directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, et communiquer ses remarques par mail à urbanisme@bellegarde.fr ou par courrier à l'attention de M. le Maire.

Newsletter – rappel annonce arrêt du PLU : mise en ligne des documents rubrique « Urbanisme révision générale du PLU » 2 septembre 2022



Bulletin numérique d'information de la ville de Bellegarde.
Période du 2 au 18 septembre 2022

PLAN LOCAL D'URBANISME

Les documents du nouveau PLU ont été présentés le 13 juillet 2022 aux membres du conseil municipal qui ont par la suite acté le document.

La totalité des éléments du nouveau PLU sont consultables sur le site de la ville à la rubrique « urbanisme » onglet « révision générale du plu » partie « procédure d'arrêt du plu »

La version papier des documents peut être directement consultée en mairie, aux heures d'ouverture au public. Les administrés peuvent transmettre leurs remarques et questions par mail à urbanisme@bellegarde.fr ou par courrier à l'attention de M. le Maire.

➤ **Dispositif réglementaire et graphique (en vue du 2^d arrêt du PLU)**
Réunion publique du 20 juin 2023

Affiche diffusée dans commerces

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

RÉUNION PUBLIQUE
PRÉSENTATION DU PROJET
ET DES MODIFICATIONS APPORTÉES
DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE DU 20/06/2023

MARDI 20 JUIN 2023
18H30 SALLE DES CIGALES

M - Dans le cadre de la révision du projet de PLU
un registre de consultation est mis à la disposition de public en mairie.
Ce registre permet à chaque citoyen d'apporter ses remarques,
ses observations et ses propositions.
Ce registre est ouvert jusqu'à la date de la séance de 19h00 du projet.
Les observations au registre et les avis de consultation et de consultation de documents
sont mis à disposition d'accès au public, par mail à
"urbanisme@ballégard.fr" ou par courrier à l'adresse de la Mairie.

Newsletter - annonce - diffusée le 9 juin 2023

Bell'News

Bulletin numérique d'information de la ville de Ballégard.
Période du 9 au 25 juin 2023

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

RÉUNION PUBLIQUE
PRÉSENTATION DU PROJET
ET DES MODIFICATIONS APPORTÉES
DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE DU 20/06/2023

MARDI 20 JUIN 2023
18H30 SALLE DES CIGALES

M - Dans le cadre de la révision du PLU
un registre de consultation est mis à la disposition de public en mairie.
Ce registre permet à chaque citoyen d'apporter ses remarques,
ses observations et ses propositions.
Ce registre est ouvert jusqu'à la date de la séance de 19h00 du projet.
Les observations au registre et les avis de consultation et de consultation de documents
sont mis à disposition d'accès au public, par mail à
"urbanisme@ballégard.fr" ou par courrier à l'adresse de la Mairie.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Afin d'informer les administrés sur les derniers avancements de la procédure de révision générale du PLU (plan local d'urbanisme), la commune propose au public une réunion d'information le mardi 20 juin à 18h30 salle des Cigales.

Page ville Face Book - annonce - diffusée le 14 - 18 et 20 juin 2023

Ville de Bellegarde
51 - 43

PLAN LOCAL D'URBANISME
Afin d'informer les administrés sur les derniers avancements de la procédure de révision générale du PLU (plan local d'urbanisme), la commune propose au public une réunion d'information le mardi 20 juin à 18H30 salle des Cigales.



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

RÉUNION PUBLIQUE
PRÉSENTATION DU PROJET
ET DES MODIFICATIONS APPORTÉES
DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE DU 25/08/2022

MARDI 20 JUIN 2023
18H30 SALLE DES CIGALES

NB : durant l'élaboration du projet de PLU, un registre de concertation est mis à la disposition du public en mairie.

Midi libre - annonce - diffusée le 16 juin 2023

Bellegarde le 16 Juin 2023

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME. La municipalité organise une réunion d'information publique sur les derniers avancements de la procédure de révision générale du plan local d'urbanisme mardi 20 juin à 18 h 30, salle des Cigales.

Site ville – page actualités annonce diffusée le 16 juin 2023

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023



ID : 030-213000342-20230704-DELIB_2023_081-DE



NOTRE VILLAGE VOTRE MAIRE CADRE DE VIE

RÉVISION DU PLU RÉUNION PUBLIQUE 20

JUN 2023

16 Jun 2023 | Aménagements



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Afin d'informer les administrés sur les derniers avancements de la procédure de révision générale du PLU (plan local d'urbanisme), la commune propose au public une réunion d'information le mardi 20 juin à 18h30 salle des Cigales.



RÉUNION PUBLIQUE

PRÉSENTATION DU PROJET
ET DES MODIFICATIONS APPORTÉES
DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE DU 20/06/2022

MARDI 20 JUN 2023

18H30 SALLE DES CIGALES

NB : durant l'élaboration du projet de PLU un registre de concertation est mis à la disposition du public en mairie. Ce document permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet. Les contributions au registre de concertation peuvent s'effectuer directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par mail à urbanisme@bellegarde.fr ou par courrier à l'attention de M. le Maire.

Site internet de la ville : rubrique urbanisme affiche, support de la réunion et compte-rendu - diffusée le 22 juin 2023



NOTRE VILLAGE VOTRE MAIRE CADRE DE VIE NOS ENFANTS CULTURE ET

RÉUNION DE PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PROJET DE PLU 20 JUN 2023

- consulter le diaporama présenté
- consulter le compte rendu de la réunion





Page ville Face Book ville – compte rendu réunion - diffusée le 22 juin 2023

Newsletter – compte rendu réunion - diffusée le 23 juin 2023

Ville de Bellegarde
 PLAN LOCAL D'URBANISME
 Mardi 20 juin à 18h30 salle des Cigales, Monsieur le maire a présenté au public le projet en cours du nouveau Plan Local d'Urbanisme de la commune.
 En soit, le projet en termes de zonage n'a pas évolué depuis la dernière réunion publique du 20 juin 2022. Les dernières modifications apportées par les services de l'Etat portent plutôt sur le phasage du développement de la zone urbaine composé en deux tranches et dont la seconde tranche sera soumise à conditions de ressources suffisantes en eau. Ce qui à ce jour, ne pose aucune problématique.
 Outre les réponses aux traditionnelles questions sur l'évolution du PPRI et des nouvelles contraintes de ruissellement qui s'imposent à la commune, Monsieur le maire a abordé également les projets associés au développement de la commune comme :
 - la mise aux normes de la Station de traitement des eaux usées
 - la réalisation d'une unité de dénitrification
 - la réalisation d'un camping
 - la réservation de foncier pour le déplacement des services techniques de la ville et l'accueil d'une caserne du SDIS
 - le projet de LIO avec la deuxième tranche reliant la zone d'habitat du plateau à la RD 6113
 Pour rappel le dossier du PLU est consultable sur le site de la commune (menu VOTRE MAIRIE rubrique urbanisme – dossier révision général du PLU).
 De plus tout au long de l'élaboration du projet de PLU, un registre de concertation est mis à la disposition du public en mairie. Ce document permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques. Les contributions au registre de concertation peuvent s'effectuer directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par mail à urbanisme@bellegarde.fr ou par courrier à l'attention de M. le Maire.

Voir la version en ligne

Bulletin numérique d'information de la ville de Bellegarde.
 Période du 23 juin au 9 juillet 2023



PLAN LOCAL D'URBANISME

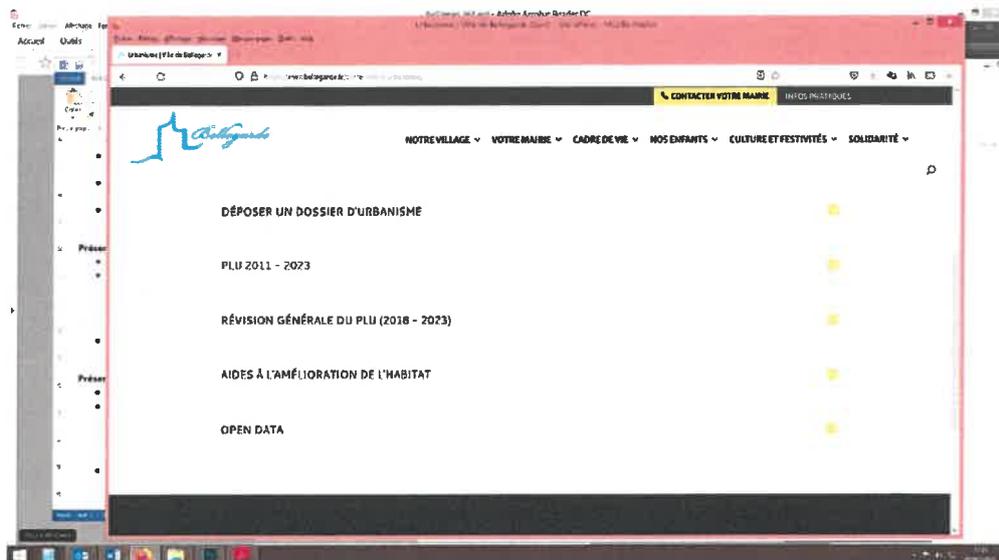
Mardi 20 juin à 18h30 salle des Cigales, Monsieur le maire a présenté au public le projet en cours du nouveau Plan Local d'Urbanisme de la commune.
 En soit, le projet en termes de zonage n'a pas évolué depuis la dernière réunion publique du 20 juin 2022. Les dernières modifications apportées par les services de l'Etat portent plutôt sur le phasage du développement de la zone urbaine, composé en deux tranches et dont la seconde tranche sera soumise à conditions de ressources suffisantes en eau. Ce qui à ce jour, ne pose aucune problématique.
 Outre les réponses aux traditionnelles questions sur l'évolution du PPRI et des nouvelles contraintes de ruissellement qui s'imposent à la commune, Monsieur le maire a abordé également les projets associés au développement de la commune comme :
 • la mise aux normes de la Station de traitement des eaux usées
 • la réalisation d'une unité de dénitrification
 • la réalisation d'un camping
 • la réservation de foncier pour le déplacement des services techniques de la ville et l'accueil d'une caserne du SDIS
 • le projet de LIO avec la deuxième tranche reliant la zone d'habitat du plateau à la RD 6113
 Le **diaporama** présenté au cours de cette réunion et le **compte rendu** de cette dernière sont consultables sur le site internet de la ville.

➤ **Autres éléments de communication au fil de l'eau**

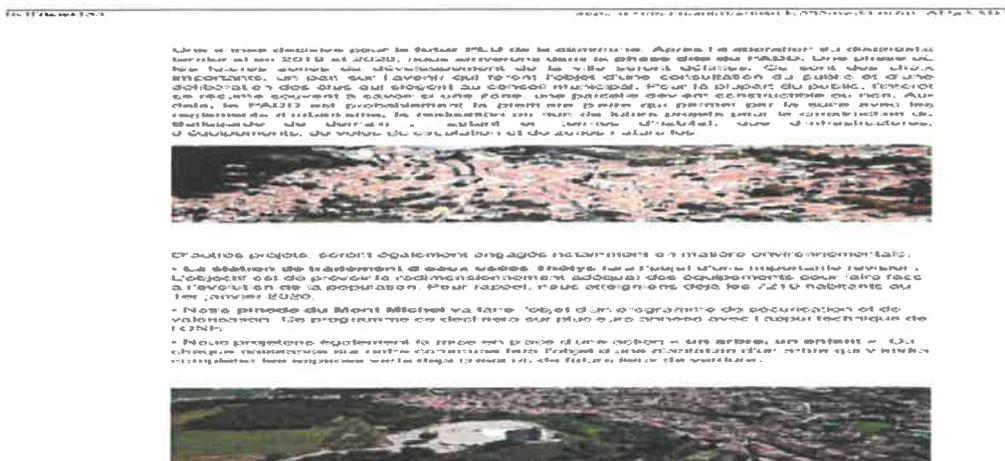
Avis d'ouverture de la concertation dans le bulletin municipal « Vivre Bellegarde » de décembre 2018



2019 janvier site ville rubrique urbanisme - création onglet révision générale



2021 Janvier Newsletter spéciale début d'année N°153



2022 pages facebook ville 14 avril et 12 mai

Informations sur la publication ✕
 ID : 536617267823496

Ville de Boilegarde
 22 h · 🌐

Révision générale du PLU
 Registre de concertation

- 📌 Pour rappel, tout au long de l'élaboration du projet de PLU, un registre de concertation est mis à la disposition du public en mairie.
- 📌 Ce document permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet... Voir plus

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU



Un plan local d'urbanisation pour la ville de demain

Au sujet de la révision générale du PLU sur laquelle œuvre actuellement la commune, un article du Midi Libre paru le 15 janvier 2022 reprenait vos paroles : **« Il faut donner une autre dimension à la commune ».**
Pouvez-vous nous décrire votre vision du futur Bellegarde ?

**Préparer le PLU ne se résume pas à choisir des terrains qui deviennent constructibles ou pas, et faire le bonheur ou non, de propriétaires fonciers. Un PLU c'est avant tout prévoir les besoins de la ville de demain en anticipant la croissance de notre population et ses besoins, en fonction des réglementations imposées par l'État (PFRI, risque incendie, densité d'habitat).
 Dans ce futur Bellegarde, il nous faudra prévoir..**

Une rénovation et un agrandissement de l'Hôtel de Ville
 La volonté est de maintenir le siège des affaires municipales à son emplacement actuel. Par contre, la nécessité de moderniser, agrandir, mettre aux normes le bâtiment s'impose. En 2021, la ville a fait l'acquisition des bâtiments contigus à la mairie. Courant 2023-2024, les études devraient être engagées pour la réalisation



de la future mairie avec des locaux plus fonctionnels et accessibles pour les administrés. D'importants travaux seront toutefois nécessaires pour une mairie moderne avec de nouveaux espaces pour les bureaux, la salle du conseil municipal, les mariages, l'accueil du public et un espace... Il faudra en parallèle étudier et prévoir la continuité des services, probablement en un autre lieu le temps des travaux.

PLU concertation

Pour rappel, sous au long de l'élaboration du projet de PLU, un registre de concertation est mis à la disposition du public en mairie. Ce document permet à chaque citoyen d'apposer ses réflexions, ses recommandations et ses remarques. Ce registre est ouvert jusqu'à la finalisation d'arrêtés du projet. Les contributions au registre de concertation peuvent être déposées directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, ou aussi à l'adresse Bellegarde@bellegarde.fr ou par courrier à l'adresse de M. le Maire.

www.bellegarde.fr

2022 newsletter 10 juin- Information révision générale PLU et existence d'un registre de concertation



The screenshot shows a newsletter layout with several sections:

- Bellegarde nouvelle: Evolution de la ville de Bellegarde.** (Article with a photo of a landscape)
- RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU - RÉUNION PUBLIQUE** (Article with a photo of a meeting and text: "C'est le cadre de la révision générale du PLU... Réunion publique le mardi 20 juin 2022 à 18h30 à la salle des fêtes")
- SÉJOUR PROPOSÉ AUX SENIORS** (Article with a photo of people)

2023 Midi libre 12 janvier Information révision générale PLU

Midi Libre - JEUDI 12 JANVIER 2023

BEAUC.

« L'enjeu, c'est la sobriété, mais on continue les investissements ! »

BELLEGARDE

Le maire Juan Martinez fait le point sur la crise de l'énergie et les gros chantiers à venir sur la commune de Bellegarde en 2023.

Fred Gautier
fgautier@midielibre.com

Comment se présente cette année marquée par la hausse du coût de l'énergie ?

On a demandé à tout le monde d'être sobre, de faire attention. Je crois que les gens ont joué le jeu, on est en train d'afficher les résultats avec les dernières factures qu'on reçoit, ça va nous donner un ordre d'idée, mais la réalité est que le coût de l'énergie a explosé ! Il a été multiplié par trois voire par quatre sur certains segments. On est passé de 300 000 € à quasiment 1 M€, on va payer 650 000 € de plus sur notre facture d'électricité en 2023. Notre nouveau marché a commencé au 1^{er} octobre 2022, c'est un accord-cadre sur six ans et on renégocie tous les deux ans. Cela représente une charge pour la commune, on va l'absorber, il n'y a pas de grosses difficultés. Le gaz, lui, ne représente que 72 000 €.

Comment allez-vous gérer ce surcoût ?

L'enjeu, c'est la sobriété. Mais nous allons aussi faire de l'investissement en nous branchant sur le marché avec la communauté de communes pour des équipements en photovoltaïque en production d'énergie qu'on utilisera pour de l'autoconsommation, on espère entre 25 et 40 %. On veut équiper nos trois écoles ainsi que l'eau et l'assainissement qui sont en régie. C'est ce qui va peser le plus car on va augmenter de 80 000 € sur l'eau

et 80 000 € sur l'assainissement ! Il va falloir qu'on équilibre ces budgets et trouver des recettes, car l'autoconsommation ne va pas venir tout de suite. C'est un gros souci car on ne peut pas arrêter les pompes, ni à la station d'épuration, ni pour l'eau potable, elles tournent jour et nuit.

On va complètement rénover le poste de police municipale et accroître le parc de vidéosurveillance

JUAN MARTINEZ, MAIRE

Y aura-t-il des incidences pour les investissements ?

L'an dernier, on avait baissé les impôts locaux. Cette année, on ne pourra sûrement pas le faire mais il n'y aura pas de hausse. On va continuer les investissements. On va complètement rénover le poste de police municipale pour 350 000 €, on va faire de la vidéosurveillance en agrandissant le parc et en installant le territoire pour 400 000-450 000 € avec 28 caméras pour au final un total de 72. On équipe ensuite le poste de police municipale avec un centre de supervision urbain, ça sera pour 2024. On va également faire une deuxième crèche municipale, de 45 berceaux, sur le plateau des Ferrières. On a choisi l'architecte en fin d'année (Eco Studio de Beaucaire, NDLR) et on



Pour Juan Martinez, la commune sera capable d'absorber la hausse du coût de l'énergie sans remettre en cause les investissements.

travaille sur les plans définitifs et la préparation du permis de construire. Ce projet va se faire sur 2023-2024.

Elle y aura des halles de marché couvert fermé accolées d'environ 250 m² pour un éventuel marché de producteurs. Les travaux de l'ensemble devraient commencer au 2^e semestre pour une ouverture, en septembre 2024. C'est un gros projet de 2,2 M€.

Enfin, on va commencer à préparer les dossiers des nouveaux services municipaux qui sont dans la partie inondable de la ville et qui commencent à être beaucoup de matériel. Il nous faut d'abord trouver du foncier. Et nous allons aussi commencer à travailler sur le projet de requalification de l'hôtel de ville. C'est un gros projet qu'il va falloir travailler sur un ou deux ans avant de le lancer. Il est petit, pas accessible aux personnes handicapées, sur plusieurs niveaux, pas terrible au niveau isolation énergétique. On a commencé à préparer le terrain en achetant au fil des ans tous les

immeubles qui sont autour. On gardera la façade et le cachet de l'hôtel de ville, mais après il faudra démolir, reconstruire et réaménager.

Autres dossiers

MOBILITÉ. « On travaille aussi sur notre transport intra-urbain. Notre navette gratuite va passer à fluide végétale cette année. On a aujourd'hui un circuit et on va lancer une étude de mobilité sur toute la commune dans le cadre de la Petite ville de demain avec l'état. »

PLU. « On finit la révision du plan local d'urbanisme qu'on va approuver en février si tout va bien. C'est important car c'est un enjeu d'équipements publics avec la création d'une nouvelle zone d'aménagement concertée (ZAC). »

SERIE. « Je vais aussi qu'on crée un poste d'appui avancé des sapeurs-pompiers. On est dans une zone grise et la population de la ville augmente, mais il faut qu'on mette du foncier à disposition du Sds. »